



## **ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER DE HAUTE CORSE**

Siege social : Clinique Maynard, Rue Marcel Paul  
20200 BASTIA

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

Aux membres de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER DE HAUTE CORSE,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER DE HAUTE CORSE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bastia, le 26 avril 2022

**EXCO ALBERTINI & ASSOCIÉS**

29 Bd Paoli - 20200 BASTIA  
EXCO ALBERTINI & ASSOCIÉS  
**Véronique ALBERTINI**  
Tél. 04 95 34 37 37 - Fax 04 95 31 50 10  
**Commissaire aux comptes**

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

**TOTAL ACTIF**

Plan/Compte	Type	01-2021 à 12-2021			01-2020 à 12-2020
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets		1.268,00	760,90	507,10	705,10
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / immob incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>1.268,00</b>	<b>760,90</b>	<b>507,10</b>	<b>705,10</b>
Terrains					
Constructions					
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		6.539,17	4.356,86	2.182,31	614,61
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>6.539,17</b>	<b>4.356,86</b>	<b>2.182,31</b>	<b>614,61</b>
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL I</b>		<b>7.807,17</b>	<b>5.117,76</b>	<b>2.689,41</b>	<b>1.319,71</b>
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises		630,00		630,00	790,00
<b>STOCKS &amp; EN-COURS</b>		<b>630,00</b>		<b>630,00</b>	<b>790,00</b>
Avances & acomptes sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		32.983,23		32.983,23	15.450,00
Disponibilités		366.361,08		366.361,08	307.784,23
Valeurs mobilières de placement					
Charges constatées d'avance		700,95		700,95	697,04
<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL II</b>		<b>400.675,26</b>		<b>400.675,26</b>	<b>324.721,27</b>
Ecart de conversion actif					
Primes de remboursement des obligations					
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>408.482,43</b>	<b>5.117,76</b>	<b>403.364,67</b>	<b>326.040,98</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>408.482,43</b>	<b>5.117,76</b>	<b>403.364,67</b>	<b>326.040,98</b>

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

**TOTAL PASSIF**

Plan/Compte	Type	01-2021	à 12-2021	01-2020	à 12-2020
Fonds propres statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Fonds statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Ecart de réévaluation</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Réserves statutaires ou contractuelles			200.785,78		200.785,78
Réserves pour projet de l'entité			0,00		0,00
<b>Réserves</b>			<b>200.785,78</b>		<b>200.785,78</b>
<b>Report à nouveau</b>			<b>11.750,97</b>		<b>3.419,02</b>
<b>Excédent ou déficit</b>			<b>85.572,92</b>		<b>8.331,95</b>
<b>Situation nette</b>			<b>298.109,67</b>		<b>212.536,75</b>
Fonds propres consommables			0,00		0,00
Subventions d'investissements			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
<b>FONDS PROPRES TOTAL I</b>			<b>298.109,67</b>		<b>212.536,75</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donation			0,00		0,00
Fonds dédiés			43.806,11		29.181,11
<b>FONDS REPORTEES ET DEDIEES TOTAL II</b>			<b>43.806,11</b>		<b>29.181,11</b>
Provisions pour risques			0,00		0,00
Provisions pour charges			1.558,00		1.135,00
<b>PROVISIONS TOTAL III</b>			<b>1.558,00</b>		<b>1.135,00</b>
Emprunts obligataires convertibles assim			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit			0,00		0,00
Emprunts & dettes financières divers			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés			24.628,54		13.231,02
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
Dettes sociales			3.189,55		2.884,30
Dettes fiscales			5.663,80		5.656,80
Dettes des legs ou donations			0,00		0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés			0,00		0,00
Autres dettes			26.428,00		61.428,00
Produits constatés d'avance			0,00		0,00
<b>DETTES TOTAL IV</b>			<b>59.909,89</b>		<b>83.200,12</b>
Ecart conversion passif			0,00		0,00
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>403.383,67</b>		<b>326.052,98</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>403.383,67</b>		<b>326.052,98</b>

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

## CPTE RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2021	à 12-2021	01-2020	à 12-2020	Calcul
Cotisations		4.816,00		4.440,00		0,00
Ventes de biens		0,00		5,00		0,00
Ventes de prestations de services		39.676,47		9.781,40		0,00
<b>Ventes de biens et de services</b>		<b>39.676,47</b>		<b>9.786,40</b>		<b>0,00</b>
Concours publics et subventions d'exploitation		75.410,00		58.209,00		0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co		0,00		0,00		0,00
Dons manuels		106.605,42		55.861,09		0,00
Mécénats		0,00		1.000,00		0,00
Legs, donations et assurances-vie		0,00		0,00		0,00
Ressources liés à la générosité du public		106.605,42		56.861,09		0,00
Contributions financières		34.223,37		0,00		0,00
<b>Produits de tiers financeurs</b>		<b>216.238,79</b>		<b>115.070,09</b>		<b>0,00</b>
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		0,00		0,00		0,00
Utilisations des fonds dédiés		32.835,00		21.386,00		0,00
Autres produits		2,22		0,44		0,00
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I</b>		<b>293.568,48</b>		<b>150.682,93</b>		<b>0,00</b>
Achats de marchandises		12,38		16,93		0,00
Variations de stocks		160,00		9,00		0,00
Autres achats et charges externes		69.892,59		45.180,63		0,00
Aides financières		57.200,00		38.778,00		0,00
Impôts, taxes et versements assimilés		204,51		296,00		0,00
Salaires & traitements		22.832,59		20.818,12		0,00
Charges sociales		4.664,49		3.951,55		0,00
Dotations amort. / dépréciations / provisions		918,30		804,26		0,00
Reports fonds dédiés		47.460,00		25.000,00		0,00
Autres charges		5.141,02		7.940,96		0,00
<b>CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II</b>		<b>208.485,88</b>		<b>142.795,45</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>85.082,60</b>		<b>7.887,48</b>		<b>0,00</b>
De participation		0,00		0,00		0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis		0,00		0,00		0,00
Autres intérêts et produits assimilés		490,32		444,47		0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		0,00		0,00		0,00
Différences positives de change		0,00		0,00		0,00
Produits nets cessions val.mob.placement		0,00		0,00		0,00
<b>PRODUITS FINANCIERS TOTAL III</b>		<b>490,32</b>		<b>444,47</b>		<b>0,00</b>
Dotations financières amort. provisions		0,00		0,00		0,00
Intérêts charges assimilées		0,00		0,00		0,00
Différence négative de change		0,00		0,00		0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem		0,00		0,00		0,00
<b>CHARGES FINANCIERES TOTAL IV</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>490,32</b>		<b>444,47</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>85.572,92</b>		<b>8.331,95</b>		<b>0,00</b>
Produits excep s/opérations de gestion (1)		0,00		0,00		0,00
Produits excep s/opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges		0,00		0,00		0,00
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Charges excep sur opérations de gestion (2)		0,00		0,00		0,00
Charges excep sur opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Dot excep amortissements et provisions		0,00		0,00		0,00
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Impôts sur les bénéfices		0,00		0,00		0,00
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V)</b>		<b>294.058,80</b>		<b>151.127,40</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (II+IV+VI)</b>		<b>-208.485,88</b>		<b>-142.795,45</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>85.572,92</b>		<b>8.331,95</b>		<b>0,00</b>
Dons en nature		0,00		0,00		0,00
Prestations en nature		9.900,00		9.900,00		0,00

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

## CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2021	à 12-2021	01-2020	à 12-2020	Calcul
Bénévolat			755,33		801,58	0,00
<b>Contributions volontaires en nature</b>			<b>10.655,33</b>		<b>10.701,58</b>	<b>0,00</b>
Secours en nature			0,00		0,00	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services			755,33		801,58	0,00
Personnel bénévole			0,00		0,00	0,00
Prestations en nature			-9.900,00		-9.900,00	0,00
<b>Charges contributions volont. en nature</b>			<b>10.655,33</b>		<b>10.701,58</b>	<b>0,00</b>

## TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....</b>	<b>&amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4</b>
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES.....</b>	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i> .....	6
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....</b>	<b>8</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	8
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	8
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	9
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i> .....	9
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	9
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	10
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	10
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i> .....	10
3.1.7 <i>Stocks</i> .....	11
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	11
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	11
3.1.3 <i>Disponibilités</i> .....	12
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	12
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	13
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	13
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	14
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	15
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	16
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i> .....	16
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	16
3.2.5 <i>Dettes</i> .....	16
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i> .....	16
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	17
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i> .....	17
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN.....	17
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....</b>	<b>18</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	18
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	19
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	19
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i> .....	19
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	19
4.2.1.4 <i>Mécénat</i> .....	19
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i> .....	20
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	20
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	20
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	20
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	20
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	21
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	21

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés .....	21
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	21
4.3.1	Modalités de répartition des charges .....	21
4.3.2	Missions sociales.....	22
4.3.3	Frais de recherche de fonds .....	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	23
4.3.4	Frais de fonctionnement .....	23
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations .....	23
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice .....	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD .....	24
4.4.1	Principes généraux.....	24
4.4.2	Principes de valorisation .....	24
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD .....	25
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	26
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes.....	26
4.6.2	Charges et produits exceptionnels .....	26
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	27
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER) .....	27
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public.....	28
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public .....	28
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE.....</b>	<b>29</b>
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	29
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP) .....	29
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	29
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles .....	29
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	30
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice .....	30
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents .....	30
	<b>Annexe 1 - COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....</b>	<b>31</b>

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;

- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Changement de président : Mme LEGAY a remplacé en cours d'exercice M. GERMAIN, démissionnaire.

Les faits significatifs survenus postérieurement à la clôture de l'exercice sont les suivants :

- En janvier, réponse à l'appel à projet de l'ARS concernant les soins de support.

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

#### 2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part.

Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entrainera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistant, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

## 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci. La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;
- Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;

### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	1 268			1 268
Immobilisations corporelles	4 674	1 865		6 539
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>5 942</b>	<b>1 865</b>	<b>0</b>	<b>7 807</b>

#### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 865</b>	<b>0</b>
→ PC Portable	1 366	
→ PC Portable P/EI	499	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>1 865</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	562	198		760
Amort.Immobilisations corporelles	4 060	297		4 357
Amort.Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>4 622</b>	<b>495</b>	<b>0</b>	<b>5 117</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	5 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières		0	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	32 983	32 983	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	701	701	
<b>Total</b>	<b>33 684</b>	<b>33 684</b>	<b>0</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	240 630	
Livrets et comptes épargne	78 455	
Comptes à terme	40 000	
Caisses	2 276	
Chèques à encaisser	5 000	
<b>Total</b>	<b>366 361</b>	<b>0</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<i>Rubriques à détailler</i>		
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→ Fournisseurs public	110	110
→		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→		
→		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
<b>Autres créances</b>		
→ Etat - divers	5 740	13 400
→ Legs à recevoir du BN	19 223	
→ Dons à recevoir du BN	8 020	2 050
→		
→		
→		
<b>Disponibilités</b>	<b>366 361</b>	<b>307 784</b>
<b>Total</b>	<b>399 454</b>	<b>323 344</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Assurances	701	675
Locations matériels		22
...		
<b>Total</b>	<b>701</b>	<b>697</b>

### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires	200 786								200 786	
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau	3 419		8 332						11 751	
Excédent ou déficit de l'exercice					85 573				85 573	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
<b>Total</b>	<b>204 205</b>	<b>0</b>	<b>8 332</b>	<b>0</b>	<b>85 573</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>298 110</b>	<b>0</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		<b>112 480</b>	<b>27 064</b>	<b>47 460</b>	<b>32 835</b>	<b>41 689</b>
→ Atelier nutrition	2017	3 000	2 970		900	2 070
→ Tabac "collèges / lycées"	2019	4 800	315	0	0	315
→ Tabac "collèges / lycées"	2021	6 640	0	6 640	4 930	1 710
→ Tabac "précarité"	2018	10 000	3 600			3 600
→ Tabac "précarité"	2019	8 420	2 820			2 820
→ Tabac "précarité"	2021	10 820	0	10 820	3 600	7 220
→ Groupes de parole	2018	6 900	2 000			2 000
→ Groupes de parole	2019	6 900	4 600		2 050	2 550
→ Sensibilisation et formation	2020	25 000	10 759		10 759	0
→ Sensibilisation et formation	2021	30 000		30 000	10 596	19 404
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>						
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		<b>4 618</b>	<b>2 117</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 117</b>
→ Dermographie et produits de soins	2015	4 618	2 117			2 117
→ ...						
<b>Total</b>		<b>117 098</b>	<b>29 181</b>	<b>47 460</b>	<b>32 835</b>	<b>43 806</b>

**3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations**

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Ressources</b>			<b>196</b>	<b>7896</b>	<b>6896</b>	<b>196</b>
			<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D = A-B+C</b>
<b>Legs :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...						
→						
→						
→						
→						
→						
<b>Donations :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→						
→						
→						
→						
→						
→						
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.2.4 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	1 135	423		1 558
→				
<b>Total</b>	<b>1 135</b>	<b>423</b>	<b>0</b>	<b>1 558</b>

#### 3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.5 Dettes

#### 3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 629	24 629		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	8 853	8 853		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	26 428	26 428		
Produits constatés d'avance		0		
<b>Total</b>	<b>59 910</b>	<b>59 910</b>	-	-

### 3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>5 645</b>	<b>5 645</b>
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer	5 645	5 645
<b>Dettes sociales :</b>	<b>3 190</b>	<b>2 884</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	483	579
→ Caisse de retraite	123	122
→ Caisse de prévoyance	427	76
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	205	296
→ Dettes congés à payer	1 933	1 799
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer		
→ Prélèvement à la source	19	12
<b>Total</b>	<b>8 834</b>	<b>8 529</b>

### 3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>24 739</b>	<b>13 341</b>
→ Fournisseurs	7 276	3 701
→ FNP - Factures non parvenues	17 462	9 640
...		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Autres dettes :</b>	<b>26 428</b>	<b>61 428</b>
Créditeurs divers - legs reçus en attente de validation		60 000
Opération Leclerc	1 428	1 428
Subvention Recherche	20 000	
Projet Acapulco	5 000	
<b>Total</b>	<b>51 167</b>	<b>74 769</b>

## 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

---

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

⇒ *Cf annexe 1*

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

#### 4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432XXX	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>

  

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>

  

<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>		<b>0</b>
-----------------------------	--	----------

#### 4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
→ ...		
→ ...		
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
→ Produits financiers	490	444
→ ...		
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>490</b>	<b>444</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

##### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

##### 4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

##### 4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>		
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	41 535	34 786
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>41 535</b>	<b>34 786</b>

Les montants figurants dans ce tableau diffèrent du compte 7894 car les subventions reçues et entièrement dépensées en cours d'année ne transitent pas par ce compte. Il s'agit des subventions pour « le mois sans tabac » (3.400 € en 2020 et 3.700 € en 2021) et l'aide pour « l'action sociale » (10.000 € en 2020 et 5.000 € en 2021). Soit un total de 13.400 € en 2020 et 8.700 € en 2021

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
 Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie après analyse du temps de travail par type d'action et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le président et la trésorière.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer			1 984	1 984
Assurance			1 293	1 293
Electricité et eau				0
Téléphone			1 249	1 249
Affranchissement			1 492	1 492
Autres (à préciser) ....				0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 018</b>	<b>6 018</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	35%	35%
Coût de traitement des dons	22%	22%
Frais de manifestations	11%	11%
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication)	32%	32%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

#### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	44 211	52 967
Actions d'information, prévention,dépistage	14 769	8 511
Actions de formation	20 971	13 749
Actions de recherche	28 423	5 024
Actions autres	196	313
<b>Total</b>	<b>108 570</b>	<b>80 564</b>
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### **4.3.3 Frais de recherche de fonds**

#### **4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public**

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### **4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources**

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

### **4.3.4 Frais de fonctionnement**

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

<b>Rubriques</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Frais d'information et de communication	669	70
Frais de fonctionnement	27 555	22 493
Autres charges	904	675
...		
...		
...		
...		
<b>Total</b>	<b>29 127</b>	<b>23 238</b>

### **4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations**

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	41 689	27 064
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	2 117	2 117
<b>Total</b>	<b>43 806</b>	<b>29 181</b>

#### **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

##### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

##### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5		
Prestation	Frais engagés par les bénévoles	569	699
Mise à disposition des locaux	Selon valeur du marché	9 900	9 900
Marchandises	Selon factures	186	102
<b>Total</b>		<b>10 655</b>	<b>10 701</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

Face à la trop faible quantité d'information collectée, le calcul de la valorisation du temps de bénévolat n'a pas pu se faire.

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales			Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger	Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme							
Achats de marchandises	12			160						12
Variation de stock	39 180			12 817		17 895				160
Autres achats et charges externes	30 200	27 000								69 893
Aides financières	72			67		65				57 200
Impôts, taxes et versement assimilés	7 991			7 535		7 306				205
Salaires et traitements	1633			1539		1493				22 833
Charges sociales										4 664
Dotations aux amortissements et dépréciations						495	423		47 460	0
Dotations aux provisions										918
Reports en fonds dédiés										47 460
Autres charges	2 484			785		1 872				5 141
Charges financières										0
Charges exceptionnelles										0
Participations des salariés aux résultats										0
Impôt sur les bénéfices										0
<b>TOTAL</b>	<b>81 571</b>	<b>27 000</b>	<b>0</b>	<b>22 904</b>	<b>0</b>	<b>29 127</b>	<b>423</b>	<b>0</b>	<b>47 460</b>	<b>208 486</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens			755	9 900	9 900
Prestations de services					755
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>755</b>	<b>9 900</b>	<b>10 655</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes	1 200
Autres missions	
<b>Total</b>	<b>1 200</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>0</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>0</b>

## **4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)**

---

### **4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)**

Le CER a été remplacé depuis l'exercice 2020 par un nouvel outil de suivi et de contrôle : le CROD (Compte de Résultat par Origines et Destinations).

Le CER n'apporte aucune information supplémentaire par rapport au CROD, sa présentation dans les annexes n'a donc pas lieu d'être.

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014	Corporelle	861			861		
2015	Corporelle	2 890			2 890		
2016	Corporelle	378			378		
2017							
2018							
2019	Corporelle	1 813			1 813		
2020							
2021	Corporelle	1 865			1 865		
<b>Total</b>		<b>7 807</b>			<b>7 807</b>		

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2021	2020
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b> Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...				
<b>Bénévoles "administratifs"</b> Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
<b>Bénévoles de terrain</b> Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

### 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	1 820	1
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1 820</b>	<b>1</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	
6257 - Réceptions	Restauration	
...	...	
...	...	
...	...	
	<b>Total</b>	<b>0</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 652 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

REPORTING - COMITÉ DE HAUTE CORSE		EMPLOIS		Dont générosité du public	
		Décembre 2021		Décembre 2020	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>					
1.	MISSIONS SOCIALES	108 571,26	60 635,26	80 564,11	53 493,11
1.1	Réalisées en France	108 571,26	60 635,26	80 564,11	53 493,11
1.1.1	Actions réalisées par l'organisme	81 571,26	33 635,26	79 136,11	52 065,11
1.1.2	Versements à d'autres organismes agissant en France	27 000,00	27 000,00	1 428,00	1 428,00
1.2	Réalisées à l'étranger				
1.2.1	Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2	Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	22 904,16	22 904,16	13 626,81	13 617,81
2.1	Frais d'appel à la générosité du public	22 904,16	22 904,16	13 626,81	13 617,81
2.2	Frais de recherche d'autres ressources				
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	29 127,46	9 875,24	23 238,53	3 438,09
3.1	Frais d'information et de communication	668,87	668,87	70,00	70,00
3.2	Frais de fonctionnement	27 554,88	8 302,66	22 493,16	2 692,72
3.3	Autres charges	903,71	903,71	675,37	675,37
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	423,00	423,00	366,00	366,00
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6.	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	47 460,00		25 000,00	
<b>TOTAL CHARGES</b>		208 485,88	93 837,66	142 795,45	70 915,01
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>		85 484,92		8 331,95	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN MATURE		Dont générosité du public	
		TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>			
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
	Réalisées en France		
	Réalisées à l'étranger	755,33	755,33
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	9 900,00	9 900,00
3.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	10 655,33	10 655,33
<b>TOTAL</b>		10 701,58	10 701,58

LA LIQUE SANTALUSPORA	REPORTING - COMITÉ DE HAUTE CORSE		RESSOURCES	
			Décembre 2021	Décembre 2020
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-170 723,58</b>	<b>-170 723,58</b>	<b>-170 723,58</b>	<b>-71 531,96</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-4 728,00	-4 728,00	-4 728,00	-4 440,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-106 605,42	-106 605,42	-106 605,42	-56 861,09
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-59 390,16	-59 390,16	-10 230,87	-10 230,87
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-15 002,22</b>		<b>-0,44</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-15 000,00			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-2,22		-0,44	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>-75 430,00</b>		<b>-58 209,00</b>	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDIS DEDIES ANTERIEURS	-32 835,00		-21 386,00	
<b>TOTAL</b>	<b>-293 970,80</b>	<b>-170 723,58</b>	<b>-151 127,40</b>	<b>-71 531,96</b>

		DÉCEMBRE 2021		DÉCEMBRE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-10 655,33</b>	<b>-10 655,33</b>	<b>-10 701,58</b>	<b>-10 701,58</b>	
Bénévolat	-755,33	-755,33	-801,58	-801,58	
Prestations en nature	-9 900,00	-9 900,00	-9 900,00	-9 900,00	
Dons en nature					
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>					
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>					
Prestations en nature					
Dons en nature					
<b>TOTAL</b>	<b>-10 655,33</b>	<b>-10 655,33</b>	<b>-10 701,58</b>	<b>-10 701,58</b>	